

Communiqué de presse

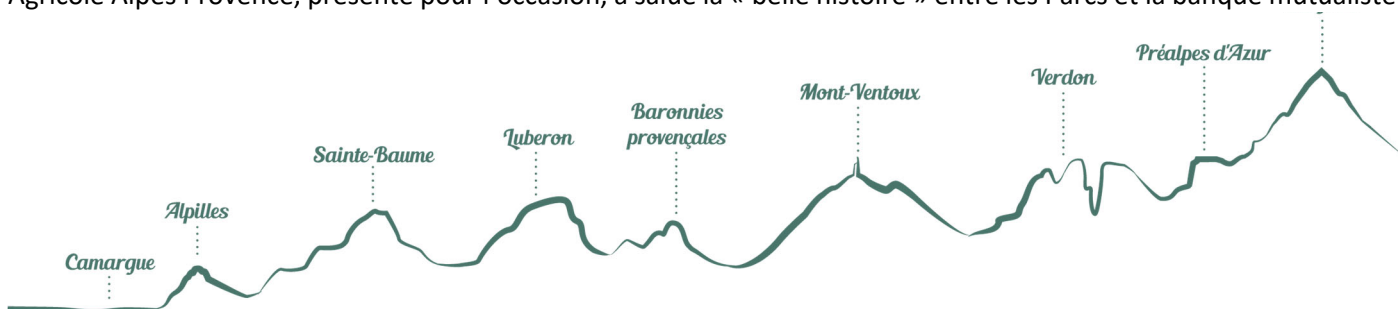
Le réseau des Parcs naturels régionaux de Provence-Alpes-Côte d'Azur et le Crédit agricole renforcent leurs liens à l'occasion de l'Assemblée Générale du réseau le 25 mars 2022

Le réseau des Parcs naturels régionaux de la Région Sud s'est réuni à Lourmarin, à la fruitière numérique, pour son Assemblée Générale ordinaire le vendredi 25 mars dernier. L'occasion d'accueillir les représentants du Crédit Agricole pour présenter les derniers partenariats lors d'une cérémonie de remise de chèques.

Engagés dans la préservation et la valorisation de leurs territoires, le Crédit Agricole Alpes Provence et le Crédit Agricole Provence Côte d'Azur sont partenaires de l'association Réseau des Parcs naturels régionaux de Provence-Alpes-Côte d'Azur depuis 2020. Ce partenariat s'inscrit dans la continuité de la démarche RSE de cette banque coopérative, engagée pour préserver et valoriser la richesse du patrimoine naturel et culturel local. Une première convention de deux ans, signée en janvier 2021 avec les Fondations du Crédit Agricole Alpes Provence et Provence Côte d'Azur, a permis de développer et de promouvoir le site internet cheminsdesparcs.fr en enrichissant les contenus par la mise en ligne de 74 nouveaux itinéraires sur les 9 territoires de Parcs. Une seconde convention signée en avril 2021 avec la Fondation du Crédit Agricoles Alpes Provence, vise à soutenir les Parcs dans la gestion de la fréquentation des espaces naturels grâce au financement de vélos et de trottinettes électriques.

Une nouvelle convention de partenariat signée entre le réseau des PNR de la Région Sud et la Fondation du Crédit Agricole Alpes Provence pour acheter des vélos électriques

Cette nouvelle opération s'inscrit dans un contexte particulier, celui de la crise sanitaire liée à la Covid 19. Dès le premier déconfinement en 2020, les espaces naturels protégés et en particulier les Parcs naturels régionaux ont subi un accroissement notable de la fréquentation jusqu'à des phénomènes de sur fréquentation, voire de saturation, dommageables pour la biodiversité fragile de ces espaces. Des comportements inappropriés, parking sauvage, non-respect du balisage, dégradations, ont amené les Parcs à renforcer l'accueil et la sensibilisation des visiteurs au moyen de divers dispositifs : gardes, écocardes, vacations les week-ends, etc. La Fondation du Crédit Agricole Alpes Provence a souhaité s'inscrire dans cette démarche et soutenir concrètement les Parcs des Alpilles, de Camargue, du Luberon, du Mont-Ventoux, du Queyras et des Baronnies provençales, en offrant les moyens aux équipes de terrain de circuler plus rapidement. Grâce à une dotation de 20 000 €, 4 vélos électriques et 1 trottinette, ont été achetés depuis 2021. D'autres sont en cours de commande. Catherine Tissandier, Vice-Présidente du Conseil d'Administration du Crédit Agricole Alpes Provence, présente pour l'occasion, a salué la « belle histoire » entre les Parcs et la banque mutualiste.



PARCS NATURELS RÉGIONAUX de Provence-Alpes-Côte d'Azur

A noter également, le remise d'un vélo auprès du Parc naturel régional de la Sainte-Baume par la Caisse Locale de l'Aurélienne le 9 mars dernier.

Deux Parcs naturels régionaux de la Région Sud lauréats du 1^{er} Appel à Projets de la Fondation du Crédit Agricole - Pays de France "Ensemble, préservons le patrimoine naturel de nos territoires"

La Fondation du Crédit Agricole Pays de France agit pour préserver et mettre en valeur le patrimoine culturel des territoires. Depuis 1979, elle a soutenu plus de 1400 projets aux côtés du Groupe Crédit Agricole. En 2021, pour la première fois, la Fondation a lancé un appel à projet pour la préservation et la valorisation du patrimoine naturel. Il s'articule autour de 3 axes :

- Soutenir les initiatives de réhabilitation et de valorisation des espaces naturels et parcs d'exception ;
- Préserver et valoriser la biodiversité, le patrimoine végétal et les écosystèmes : zones littorales, espèces rares & anciennes, haies bocagères, espaces naturels fragiles, zones humides... ;
- Restaurer et valoriser les jardins, parcs et sites naturels à forte dimension patrimoniale et historique (sentiers, actions pédagogiques...).

Parmi les 143 dossiers reçus, le Jury a choisi de soutenir 30 projets au sein de 17 Caisses régionales du Crédit Agricole parmi lesquels 2 projets portés par les Parcs naturels régionaux de Provence-Alpes-Côte d'Azur :

- Connaissance et conservation des variétés fruitières anciennes : amélioration de la connaissance du patrimoine fruitier du **Parc naturel régional du Verdon** par la poursuite des inventaires de terrain et par la pratique d'analyses génétiques et conservation des variétés fruitières anciennes emblématiques et d'intérêt local via l'entretien et la restructuration des vieux arbres encore présents sur le territoire et par la production de jeunes plants en pépinière. Plus d'infos : <https://www.parcduverdon.fr/fr/agriculture-et-foret/vergers-du-verdon>
- Renaturation de la sablière de Vaudoret dans le **Parc naturel régional des Alpilles**. Connu pour avoir longtemps abrité une colonie de guêpiers, ce site naturel d'environ 5 ha a successivement abrité une carrière de granulat, une décharge sauvage et enfin un motocross avant que ce dernier ne cesse son activité vers 2010. Le projet du Parc des Alpilles porte sur la renaturation du site après son nettoyage et sa dépollution : plantations, remodelage du terrain, mise en défends du site par rapport à toute circulation motorisée et offrir les conditions favorables au retour de la colonie de guêpiers.

Les Fondations Crédit Agricole Alpes Provence, Crédit Agricole Provence Côte d'Azur et Crédit Agricole Pays de France sont fières d'être partenaires du Réseau régional des Parcs naturels régionaux de Provence Alpes Côte D'azur

Acteur majeur de l'économie de son territoire (04/05/06/13/83/84), le Crédit Agricole est une banque mutualiste engagée en faveur du développement de son terroir et patrimoine. Accompagner l'application « Chemin des parcs », permet de soutenir les domaines suivants, champs d'actions des Parcs naturels régionaux : agriculture, tourisme, biodiversité, éducation à l'environnement, au territoire et au patrimoine, et innovation territoriale. Ces actions sont communes aux engagements menés par les Fondations Crédit Agricole Alpes Provence et Crédit Agricole Provence Côte d'Azur.

LA FONDATION CREDIT AGRICOLE ALPES PROVENCE

Le Crédit Agricole Alpes Provence donne du sens localement à ses résultats à travers notamment sa Fondation d'entreprise créée en 2006. Depuis 15 ans, elle soutient sur les départements des Hautes-Alpes, des Bouches du Rhône et du Vaucluse les initiatives en faveur de la culture et du patrimoine, de la santé, de la solidarité et de l'éducation dans le cadre de son Pacte Coopératif Territorial. Plus de 550 projets ont ainsi pu voir le jour en apportant un soutien de plus de 12 millions d'Euros. La Fondation CAAP est également partenaire du Parc national des Calanques.

En savoir plus sur : <https://www.credit-agricole.fr/ca-alpesprovence/particulier/la-fondation.html>



LA FONDATION CREDIT AGRICOLE PROVENCE COTE D'AZUR

Forte de ses valeurs mutualistes, la vision du mécénat de la Caisse régionale Provence Côte d'Azur est celle de la volonté de femmes et d'hommes engagés pour agir en partenaires durables auprès des acteurs du territoire qui développent des projets tournés vers : la protection de l'environnement et la promotion du Développement Durable, l'amélioration du Vivre Ensemble et la protection du Patrimoine sur les territoires des Alpes de Haute Provence, Alpes Maritimes et du Var. C'est tout le sens de la Fondation : être utile, proche et solidaire. Mais la Fondation c'est aussi un lieu de rencontres avec des personnalités exceptionnelles reconnues pour leurs compétences scientifiques, historiques et culturelles au service des hommes, de l'environnement et du patrimoine de notre territoire. Depuis 13 ans, la Fondation a apporté son soutien à 190 projets pour 2,7 millions d'euros.

En savoir plus sur la Fondation d'entreprise CA PCA : <https://www.fondation-capca.com/>

LA FONDATION CREDIT AGRICOLE PAYS DE FRANCE

Créée en 1979 et reconnue d'utilité publique en 1983, la Fondation Crédit Agricole Pays de France concrétise la volonté du Crédit Agricole d'aller au-delà de son seul rôle de financeur de l'économie pour s'engager en faveur de la protection et de la mise en valeur du patrimoine culturel des régions françaises. Depuis, elle a soutenu environ 1600 projets aux côtés des entités et Caisses régionales Groupe Crédit Agricole.

Dès son origine, la Fondation voit dans le patrimoine un incroyable vecteur de développement socio-économique des territoires, qu'ils soient urbains ou ruraux. La Fondation agit dans 6 domaines d'action parmi lesquels le patrimoine naturel pour la mise en valeur de jardins ou de sites naturels.

En 2021, la Fondation Crédit Agricole Pays de France a accompagné 83 projets pour un montant de 2,5 M€ en collaboration avec les Caisses régionales et entités du Groupe.

En savoir plus sur : <https://fondation-ca-paysdefrance.org/>

Contacts presse :

Crédit Agricole Alpes Provence : Lise Noyelle - lise.noyelle@ca-alpesprovence.fr - 06.08.76.93.92

Crédit Agricole Provence Côte d'Azur : Nathalie Cappello - nathalie.cappello@ca-pca.fr - 06.82.35.22.77

Le point sur les actions du réseau des Parcs naturels régionaux de Provence-Alpes-Côte d'Azur

L'association Réseau des Parcs naturels régionaux de Provence-Alpes-Côte d'Azur a été créée en 2015 et rassemble les 9 Parcs de la Région soit un tiers de la superficie régionale, plus de 350 communes et près de 800 000 habitants. Chaque Parc est représenté par son Président et 2 autres élus désignés au sein de chaque Comité syndical. Cette structure permet aux Parcs régionaux de parler d'une seule et même voix, de valoriser leurs actions au niveau régional et de faciliter le développement des projets mutualisés menés en « Interparc ».

Chaque année, le réseau élabore un programme d'actions et d'équipement pour un montant total de 50 000 € en fonctionnement et 12 500 € en investissement. Les projets sont arbitrés en Assemblée Générale, à laquelle participent des représentants de la Région Sud qui finance 80 % du budget, l'association prenant en charge 20 % d'autofinancement (cotisations des Parcs). Le programme d'actions est mené par différents groupes de travail. Chaque groupe de travail thématique est piloté par un binôme Président / Directeur et réunit les chargés de mission dédiés dans chacun des Parcs. Les services de la Région sont également représentés dans ces groupes.

Depuis 7 ans, l'action du réseau s'est structurée et de nombreux projets collectifs ont été menés parmi lesquels le développement de l'outil numérique de découverte des Parcs naturels régionaux à pied, à vélo, en VTT ou à cheval : cheminsdesparcs.fr. Les Parcs mutualisent également leurs efforts pour promouvoir et déployer la marque Valeurs Parc, notamment dans les secteurs du tourisme et de l'agriculture.



Le réseau publie aussi des documents grand public pour présenter et valoriser l'action des Parcs dans leurs territoires, dans les domaines de l'agriculture, de la transition énergétique, de la biodiversité, de l'eau, du paysage ou encore du tourisme durable ou de l'éducation à l'environnement et au territoire. Le réseau est également fortement mobilisé pour faciliter et accompagner les Parcs qui mènent la révision de leur Charte pour élaborer un nouveau projet de territoire à 15 ans, comme actuellement les Alpilles, le Verdon, le Luberon, le Queyras. À noter également, les travaux menés au sein du groupe Interparc du Système d'information territorial pour améliorer la mise à disposition de connaissances sur les territoires, ainsi que la collaboration avec GRTgaz dans le domaine énergétique pour développer des outils de sensibilisation (exposition sur la transition énergétique, fabrication d'une maquette sur la méthanisation, etc.).

Un réseau soudé et au travail

L'Assemblée Générale annuelle du réseau a été ouverte par Jacqueline Bouyac, en sa qualité de représentante de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur et de son Président, Renaud Muselier, qui a rappelé l'engagement fort de la Région avec près de 10 millions d'euros (42% des recettes totales) alloués en 2021. Les Parcs naturels régionaux sont un relais majeur de la politique régionale en participant notamment à atteindre les objectifs du Plan climat « Une COP d'avance ». Ils contribuent pour beaucoup à l'attractivité du territoire et c'est pour cela que la Région travaille à la création d'un 10^{ème} PNR, autour des massifs des Maures-Estérel.

Point fort de cette Assemblée Générale du 25 mars 2022, l'élection du Conseil d'administration et du bureau de l'association. Tous les présidents de Parc sont membres du Conseil d'administration. Jean Mangion, Président du Parc des Alpilles et Président du réseau depuis 2018 a été réélu à l'unanimité dans sa fonction de représentant des 9 PNR de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur. Concernant le Bureau, Bernard Clap (Président PNR Verdon) et Eric Mèle (Président PNR Préalpes d'Azur) sont respectivement 1^{er} et 2^{ème} Vice-Président ; Nicole Peloux (Présidente PNR Baronnies Provençales) est secrétaire et Dominique Santoni (Présidente PNR Luberon) devient trésorière du réseau. Une association « dynamique » pour Jean Mangion, dans laquelle chacun peut s'exprimer librement et où le travail produit entre présidents, directeurs et administratifs est particulièrement dense et de qualité. L'occasion de remercier tous les acteurs du réseau.

Les autres présidents :

Jacqueline Bouyac, Présidente du PNR du Mont-Ventoux

Patrick de Carolis, Président du PNR de Camargue

Christian Blanc, Président PNR du Queyras

Michel Gros, Président PNR de la Sainte Baume

A l'ordre du jour également, la présentation des projets en cours dans chaque groupe Interparc thématique (tourisme, agriculture, énergie, biodiversité, etc.), l'approbation du rapport financier 2021 et la proposition de programme d'actions 2022 qui s'articule pour l'essentiel autour du développement et de la promotion de l'outil « Cheminsdesparcs.fr ».

Contacts presse :

Laetitia Baudry, Parc naturel régional des Alpilles - 06 61 51 74 03 - l.baudry.pnra@gmail.com
Solgne Louis, Parc naturel régional du Luberon - 06 86 17 47 47 - solgne.louis@parcduluberon.fr

